

# PASSERELLE 125cc

La formation Validation 125 vous permet de conduire une moto légère ou un véhicule de la catégorie L5e.

## ➤ Les enjeux de la formation Passerelle 125cc.

Les motards considérés comme usagers vulnérables à cause de leur absence de carrosserie requièrent une formation exigeante afin de pouvoir rouler en toute sécurité.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

L'objectif général de la formation à la conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, c'est pour cela qu'elle requiert une certaine rigueur et un bon encadrement.

## ➤ Les pré requis.

Pour passer cette formation, il est nécessaire d'être **titulaire du permis B depuis au moins 2 ans**. La formation peut être suivie dans un délai d'un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

## ➤ Prise de RDV pour la formation de 7h

Les RDV pour cette formation sont à prendre directement à l'accueil de l'Auto-Ecole.

## ➤ Déroulement de la formation de 7 heures :

### Partie théorique :

2h de leçons théoriques (code de la route et sécurité routière). Ces leçons peuvent être collectives.

### Partie pratique :

En moto 125cc ou en scooter (à boîte de vitesses automatique) AutoMotion, le/la stagiaire se rendra sur la piste pour la partie pratique.

Première partie de leçon de 2h sur piste d'entraînement : Explications des bases de l'utilisation de la moto ou scooter et explication de la dynamique du 2 roues à allure lente et élevée

Seconde partie de leçon de 3h en circulation

## ➤ Équipements nécessaires lors de la formation :

- 1 Casque homologué et à la bonne taille
- 1 Paire de gants (adaptés à la pratique du 2 roues)
- 1 Blouson ou veste à manches longues
- 1 Pantalon style jeans (PAS DE JOGGING)
- Des bottes ou chaussures montantes

## ➤ Modalité d'évaluation des acquis

Évaluations continues et de synthèse correspondantes au niveau de compétences visées au programme

## ➤ Finalisation de la formation :

A l'issue de la formation, une carte sera délivrée au / à la stagiaire, elle devra être présentée en même temps que son permis de conduire lors de chaque contrôle.

## CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PISTE POUR PERMIS 2 ROUES

### A1, A2, A, >Formation 125cm<sup>3</sup> et A

#### I – Adresse de la formation sur piste

Parc des Expositions, Sud de France Arena  
Route de la foire  
34470 Pérols

#### II - Temps de parcours à partir de l'école de conduite

Le temps de trajet entre l'auto-école et la piste est de 20 minutes.

Le stagiaire peut s'y rendre directement en transport en commun en empruntant la ligne 3 en tramway, arrêt Parc des Expositions.

#### III – Conditions d'utilisation de la piste

##### A. Composition de la piste

La piste se décompose en 2 parties distinctes, parcours lent et allure normale, parcours lent uniquement pour la maniabilité.

##### B. Partage de la piste de formation

La piste est la propriété de la Métropole de Montpellier, elle est partagée avec tous les adhérents de l'AMEM (Association des Moto-Ecoles de Montpellier) qui peuvent y travailler ensemble. En cas d'utilisation de la piste par plusieurs écoles de conduite, il y a un planning d'utilisation gérée par l'AMEM.

##### C. Infrastructures

La piste n'est équipée d'aucun élément spécifique. Sur place, il n'y a pas de toilette, pas d'abris.

Le matériel pédagogique utilisé est apporté par les moniteurs de chaque école.

##### D. Horaires d'utilisation de la piste

Disponibilité de la piste : du lundi au samedi de 9 h à 19 h